

**Grande Journée de Concertation
Créer ensemble un parc naturel métropolitain
Parc des Jalles**



#RDV1 – 4 avril 2019

○ **Un objectif commun : la valorisation des espaces naturels et agricoles**

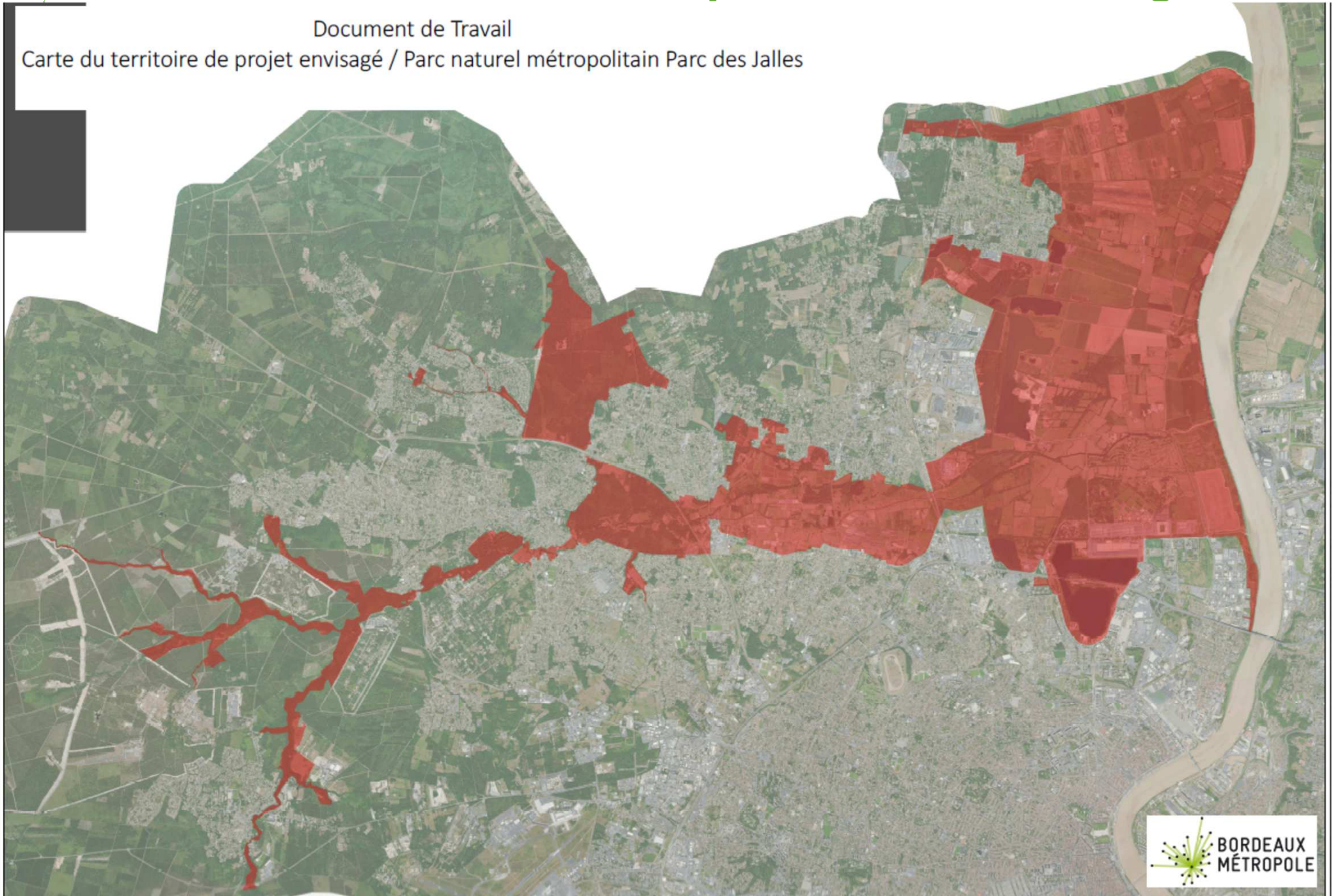
Un projet de parc naturel métropolitain qui s'articule autour d'espaces naturels et agricoles de grande valeur

- Le Réseau hydrographique des Jalles de Saint-Médard et d'Eysines » site Natura 2000,
- les bords de Garonne, également site Natura 2000 "La Garonne et ses berges", de Bordeaux à Parempuyre
- le bois des sources du Thil et le site de captage d'eau potable, en périmètre de protection (immédiat et rapproché),
- la vallée maraîchère, en périmètre de protection des espaces agricoles et naturels périurbains (PEANP des jalles sur 785 hectares),
- la réserve naturelle nationale des marais de Bruges et le bois de Bretous attenant,
- les prairies plus ou moins humides, dédiées essentiellement à l'élevage, des marais Bordeaux–Blanquefort–Parempuyre,
- les anciennes gravières en cours de revalorisation écologique et à vocation ludique à Blanquefort et Parempuyre
- le Lac de Bordeaux,
- la toute nouvelle réserve écologique des Barails à Bordeaux
- les forêts du Taillan-Médoc et de Saint-Aubin-de-Médoc

○ Près de 6000 hectares d'espaces naturels et agricoles

Document de Travail

Carte du territoire de projet envisagé / Parc naturel métropolitain Parc des Jalles



○ **Un objectif commun : la valorisation des espaces naturels et agricoles**

Une volonté ancienne (années 2000) de valoriser ces grands espaces

10 communes concernées

Un projet qui s'apparente à celui d'un parc naturel régional, basé sur un projet de territoire, un pacte territorial et un programme d'actions co-écrits avec les acteurs

Un projet qui met au centre la préservation des paysages, des espaces naturels et la valorisation de l'activité agricole

Un projet de parc naturel métropolitain qui vise à

- Donner compétence à Bordeaux Métropole pour valoriser
- Coordonner les actions de valorisation

Un projet en cours d'élaboration, qui n'est pas figé et auquel vous êtes appelés à contribuer

**Un parc naturel métropolitain pour...
Garantir la protection de la faune et la flore...
Sensibiliser le grand public aux richesses de la biodiversité locale et aux
enjeux de sa préservation...**



**Un parc naturel métropolitain pour...
Développer la valorisation agricole du territoire...
Faire connaître les producteurs locaux et valoriser leurs productions...**



**Un parc naturel métropolitain pour...
Faire découvrir la diversité des paysages...
Faciliter l'accès aux espaces naturels dans le respect de leur sensibilité...**



○ Un parc naturel métropolitain qui pourrait se traduire par... / Natures d'opérations envisagées – à mettre en débat

- **la signalétique et une charte graphique**, pour rendre « identifiable » au public le Parc des Jalles, par une identité graphique commune à tous les sites
- **la connaissance du territoire**, l'expertise scientifique, le suivi écologique
- **la protection et la restauration écologique des sites**,
- **la valorisation** économique, notamment agricole, touristique,
- **l'aménagement de sites** : les entrées du Parc (portes) à sa périphérie, pour l'accueil et la bonne information du public, les abords de sites bâtis ou paysagers remarquables, sous forme de placettes paysagères, belvédères, tables de découverte des paysages...
- **la restauration du patrimoine bâti public (patrimoine vernaculaire et identitaire)**, notamment maisons et moulins, et une valorisation de ce patrimoine autour des thématiques majeures du Parc : eau, nature et agriculture
- **l'aménagement de sentiers de découverte pour un accès limité du public à quelques sites majeurs** : pour donner à voir et à connaître, tout en assurant la protection des espaces concernés, sur un plan écologique autant que des usages, notamment agricoles et économiques,
- **l'éducation et la sensibilisation à la nature et à l'agriculture**, une animation publique sur les sites aménagés,
- **l'événementiel et la communication** grand public

○ Un projet à co-construire

Garantir la protection de la faune et la flore...

Sensibiliser le grand public aux richesses de la biodiversité locale et aux enjeux de sa préservation...

Développer la valorisation agricole du territoire...

Faire connaître les producteurs locaux et valoriser leurs productions...

Faire découvrir la diversité des paysages...

Faciliter l'accès aux espaces naturels dans le respect de leur sensibilité...

...

Écrire ensemble les axes prioritaires du projet de territoire

Préserver la faune et la flore ? Soutenir l'agriculture ? Ouvrir des chemins de randonnée ? Communiquer sur les paysages ? Sensibiliser au respect de la nature ?

Retenir les actions qui font consensus

Parc naturel ou parc agricole ? Parc des Jalles ?

S'accorder sur un nom qui respecte les identités du territoire

○ Un calendrier de projet

De janvier à juin 2019 : Réalisation de l'état initial de l'environnement

Avril – juin 2019 : concertation non réglementaire de co-construction du projet Pacte Territorial et du programme d'actions

Automne 2019 : Concertation réglementaire grand public (code de l'environnement)

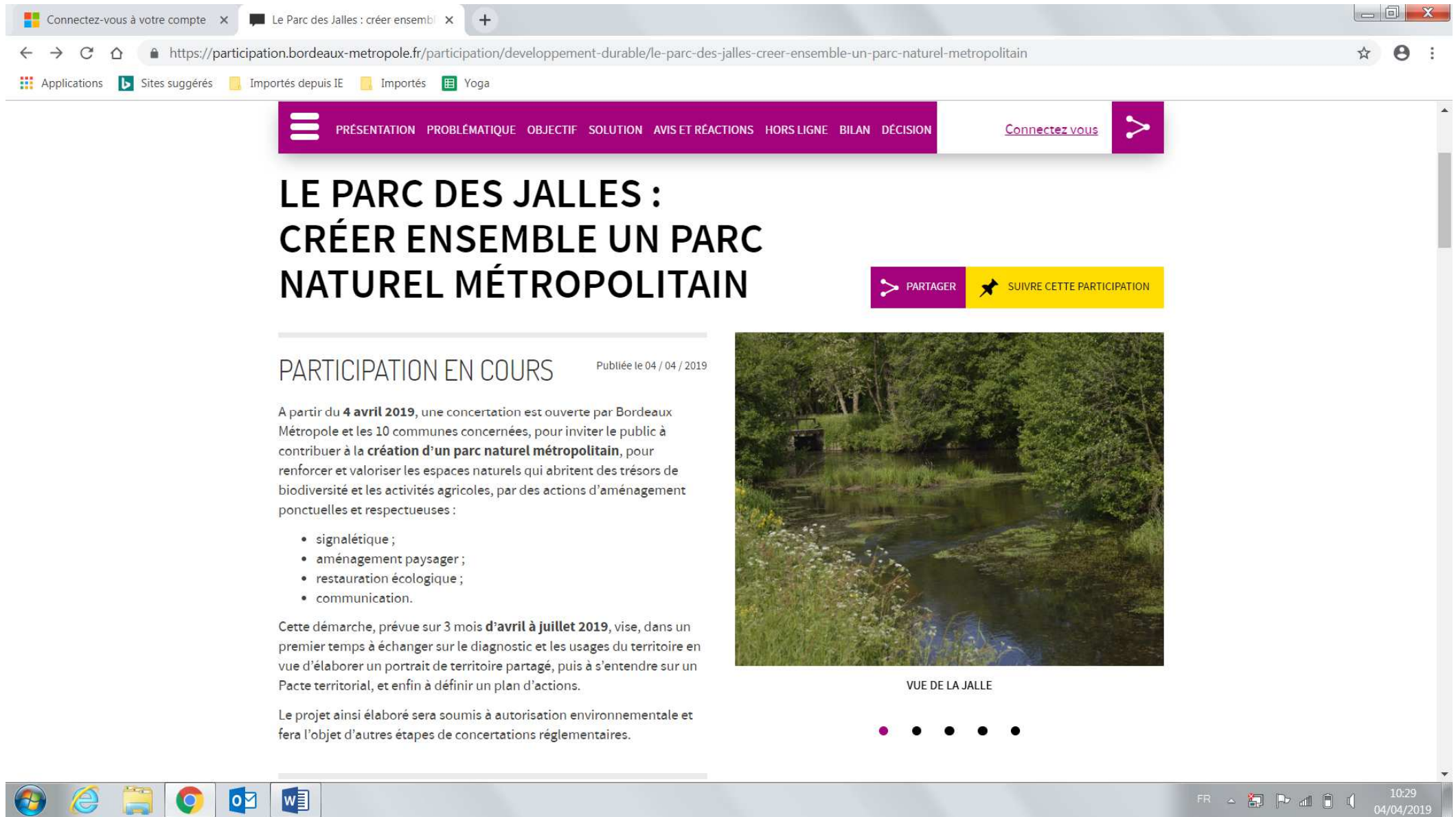
Fin 2019 : bilan de la concertation, dépôt de la demande d'avis à l'Autorité Environnementale (services de l'Etat)

Fin 2019 – début 2020 : Avis de Autorité environnementale

Avril / Mai 2020 : Enquête publique

Juin / juillet 2020 : création du parc naturel métropolitain Parc des Jalles

Une large concertation en cours... Participez !



**Grande Journée de Concertation
Créer ensemble un parc naturel métropolitain
Parc des Jalles**



#RDV1 – 4 avril 2019